

Gestion des risques en équipe
Renforcement du travail en équipe par la mise en œuvre de BPS
Gestion de l'interruption de tâche

Gestion des risques en équipe
Interruption de tâche
Programme de formation 1 jour

Notre action de formation s'inscrit dans la démarche de certification HAS « Certification des établissements de santé pour la qualité des soins » (version 2025)

Cette action est destinée à renforcer le travail en équipe grâce à des mises en situation / des simulations en ateliers, permettant d'utiliser une Bonne Pratique de Sécurité (BPS) en regard des situations rencontrées, ici la gestion de l'interruption de tâche.

Cette réflexion collective prenant en compte les compétences et les facteurs de performance non techniques de l'équipe fait appel à une sensibilisation aux facteurs humains.

Objectifs

- Mettre en place des barrières de sécurité comportementales sur les attitudes professionnelles pour réduire les événements ou les conséquences d'événements liés à la faillibilité humaine grâce à la mise en place d'une BPS (Bonnes Pratiques de Sécurité) : la gestion de l'interruption de tâche ;
- Promouvoir la culture de sécurité par une amélioration des connaissances de l'équipe sur sa perception à propos de la sécurité des soins.

Déroulé pédagogique - Programme

1 – Tour de table – relevé des interrogations et des attentes (adaptation possible de la formation en fonction des attentes exprimées) – présentation des objectifs de la formation.

2 – Atelier n°1 (pluri professionnel) :

1

V01 – 10/10/2025

N° SIRET: 498 906 106 00055 Code APE : 7022 Z -
N° de déclaration d'activité de formation : **11 78 80570 78**
Immatriculation RCS 2007 VERSAILLES 01/07/2007
AFM42 : 30 bis rue du Vieil Abreuvoir
78100 Saint Germain en Laye
Adresse postale : AFM42 C/O Patricia Fontaine
33 rue du Plessis 77340 Pontault-Combault

- **Identification des interruptions de tâches** : Analyse des pratiques et identification des interruptions de tâche par une démarche pluri professionnelle
- **Analyse des causes** des erreurs réellement survenues à la suite d'interruption de tâche – Analyse systémique
- **Retour sur les domaines des facteurs humains à l'origine de ces causes** :
 - Conscience de la situation
 - Processus de décision
 - Communication
 - Stress

3 – Atelier n°2 (pluri professionnel) :

- **Gestion des interruptions de tâches** : détermination des outils à mettre en œuvre sous forme de barrières de sécurité – Briefing – Communication
- **Simulation à partir des cas présentés**

4 – Facteurs clés de succès

5 – Plans d'actions à l'issue de la formation : Mise en œuvre – Suivi et évaluation de la démarche – Bilan

Durée : 07h00 soit 1 jour en présentiel

Personnel concerné

Nécessairement pluri professionnel, il s'agit de tout personnel d'une unité de soins contribuant à la prise en charge des patient.

Méthode pédagogique

Cette action est construite à partir d'un enchaînement de séquences qui ont toutes un format identique, à savoir :

- une présentation succincte du contexte, des objectifs à atteindre et du moyen retenu ;
- des ateliers de travail en sous-groupe où les professionnels travaillent sur un processus qu'ils auront préalablement choisi ;
- une synthèse sous forme d'échanges collectifs (avec l'ensemble du groupe) pour partager les difficultés rencontrées, les questionnements, les craintes, les points de vigilance, ...

- une formalisation du plan d'action retenu par chaque sous-groupe et une conclusion faites par le formateur pour faciliter la prise de recul des professionnels.

Cette mise en pratique accompagnée par le formateur (ou les formateurs dans le cadre d'une action de formation avec plus de 13 participants) permet de répondre aux interrogations relatives à l'efficacité de la démarche, ainsi les professionnels de santé sont directement opérationnels à l'issue de la formation.

Nos formateurs disposent d'une base de données d'exemples authentiques (issus de nos nombreuses collaborations avec différents établissements de santé) qui permettent d'interroger les participants sur d'autres aspects que ceux mis en évidence par les exemples qu'ils ont choisis de traiter.

Outils et moyens d'évaluation

Pour chaque action de notre parcours *Gestion des risques en équipe*, nous prévoyons 3 évaluations sur la base de QCM :

- en amont de la formation, un questionnaire est présenté aux participants sur le livret de formation pour évaluer les pratiques et les méthodes en cours dans l'établissement dans le domaine du retour d'expérience et de l'analyse des événements
- à l'issue de la formation une évaluation permet de mesurer les acquis
- 3 mois ou plus après la formation, chaque participant actualise les réponses apportées au questionnaire en amont ; l'objet est d'observer une évolution au travers d'une nouvelle évaluation des pratiques, d'effectuer un bilan des acquis et de la mise en œuvre des plans d'action.

Cette formation fait l'objet d'un échange préalable avec le responsable de la formation dans l'établissement de santé - GDR, RAQ, chefs de projets – pour personnaliser celles-ci et ainsi répondre aux attentes de chaque professionnel de santé.